

OBJET

Date : 14 avril 2026

Présents : Mesdames les Professeures Marie BEYLOT-BARRY, Sandrine DABERNAT, Caroline GRONNIER, Claire MAJOUFRE et Claire RIGOTHIER*, Messieurs les Professeurs Pierre MERVILLE, Patrick DEHAIL, Didier GRUSON, Alexandre OUATTARA et Igor SIBON, Mesdames les Docteurs Marie-Christine BEAUVIEUX, Annie BERARD, Racha ONAISI et Brigitte LLANAS, Messieurs les Docteurs Florent GUERVILLE et Aurélien TRIMOUILLE, Madame Marion LAHITTE, Messieurs Simon CHIOLD et Arthur LAGUERRE, Madame Jeanne PATARD (CHU de Bordeaux).

Excusés : Madame la Professeure Laura RICHERT, Messieurs les Professeurs Éric DOBREMEZ, Jérôme HARAMBAT*, Etienne RIVIERE* et Jean-Philippe JOSEPH*, Mesdames les Docteurs Valérie BERNARD, Isabelle REDONNET-VERNHET et Chantal BERGEY, Monsieur Nils AVANTURIER (CHU de Bordeaux), Messieurs les Docteurs Laurent MAILLARD et Philippe DOMBLIDES (Conseil Régional de l'Ordre des Médecins Nouvelle-Aquitaine).

3 de ces membres ont donné pouvoir.

* membres invités permanents

Ordre du jour : Formation Plénière

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 mars 2026

Monsieur le Doyen soumet à l'approbation des membres du Conseil le procès-verbal de la séance du 16 mars 2026.

Le procès-verbal de la séance du 16 mars 2026 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés (23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

Les procès-verbaux des Conseils de l'UFR Sciences Médicales sont disponibles sur le site internet du Collège Santé à l'adresse suivante :

<https://sante.u-bordeaux.fr/college-sante/nos-composantes/ufr-sciences-medicales/deliberations-annees-anterieures>

2. Textes officiels

- Ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes Handicapées

- Arrêté du 23 mars 2026 (J.O. du 25 mars 2026) portant ouverture de la première session des épreuves dématérialisées donnant accès au troisième cycle des études de médecine au titre de l'année universitaire 2027-2028.

- [Arrêté du 30 mars 2026 \(J.O. du 2 avril 2026\) modifiant l'arrêté du 5 juillet 2024 portant organisation de la formation à la maîtrise de stage universitaire.](#)

- **Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Espace**

- [Décret du 2 avril 2026 \(J.O. du 4 avril 2026\) portant nomination, titularisation et affectation \(enseignement supérieur\).](#)

3. Informations

➤ Révision des effectifs 2026

Monsieur le Doyen présente le diaporama des postes de PU-PH (16 postes) et de MCU-PH (11 postes) vacants ou susceptibles de l'être ainsi que les noms et CNU des candidats positionnés sur ces supports.

➤ Suivi R2C

Monsieur MERVILLE informe les membres du Conseil des derniers éléments concernant la R2C.

Les informations principales sont les suivantes :

- Les enseignants émérites ne pourront, finalement, pas être examinateurs aux ECOS
- Les résultats des auditeurs libres se substituent aux résultats acquis l'année précédente
- La Conférence des Doyens souhaite que les points parcours deviennent non classants mais validants pour le DFASM
- Calendrier 2026-2027 :
 - **EN 2026** : 12-15 octobre 2026 + secours : 16 et 19 octobre 2026
 - **Rattrapage EN** : 12-13 janvier 2027
 - **ECOSn** : 19-20 mai 2027 et secours : 21 mai 2027

4. Charte d'utilisation des Intelligences Artificielles dites Génératives (IAG)

Une charte a été élaborée par le Collège des Sciences de la Santé afin de cadrer l'utilisation des IA. Celle-ci est encore en cours de modifications mais sera intégrée dans les livrets d'enseignement.

Une diffusion sera également faite pour le 3^{ème} cycle afin de cadrer l'utilisation de l'IA dans le domaine des thèses. Madame Jeanne PATARD (CHU de Bordeaux) indique également que le CHU travaille sur un document similaire. Le document définitif sera représenté en Conseil d'UFR pour être voté.

5. Troisième cycle

➤ Création d'une formation courte

Intitulé de la formation	Responsable
Formation à l'utilisation rationnelle de l'IA en santé (LITERATIA)	Professeur Etienne RIVIERE Docteur Jean-Benoît CORCUFF (co-responsable)

Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés (23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

➤ Tarification des frais de formation continue pour les diplômes nationaux - année universitaire 2026-2027

Monsieur MERVILLE soumet aux membres du Conseil la grille des tarifs annuels pour la formation continue :

		ADULTES EN REPRISE D'ETUDES			
		Tarification annuelle - Formation continue			
Intitulé du Diplôme	Responsable Pédagogique	Tarif de base (1)	Tarif après exonération partielle (2)	Tarif demandeur d'emploi (3)	
Master 2 - Mention Pharmacologie - Parcours Pharmacovigilance	F. SALVO - A. PARIENTE	4 000 €	3 000 €	1 800 €	Tarifs inchangés pour 2026-2027
Master 2 - Mention Pharmacologie - Parcours Pharmacopépidémiologie	F. SALVO - A. PARIENTE	4 000 €	3 000 €	1 800 €	Tarifs inchangés pour 2026-2027
Master 1 - Mention Pharmacologie - Parcours Eu2P	F. SALVO - A. PARIENTE	12 000 €	12 000 €	7 000 €	Tarifs inchangés pour 2026-2027
Master 2 - Mention Pharmacologie - Parcours Eu2P (6 parcours possibles)	F. SALVO - A. PARIENTE	12 000 €	12 000 €	7 000 €	Tarifs inchangés pour 2026-2027
Master 2 - Mention Santé - Parcours BioSpace Xpert	J.F. QUIGNARD	8 500 €	5 000 €	4 000 €	Création 2026-2027
Master 2 - Mention Santé - Parcours Electromechanical heart diseases	D. BENOIST - P. DOS SANTOS	8 000 €	5 000 €	3 500 €	Tarifs inchangés pour 2026-2027
Master 2 - Mention Santé - Parcours Innovations en Santé	K. BONIFACE - C. CAZANAVE	5 500 €	3 000 €	1 500 €	Tarifs inchangés pour 2026-2027

(1) Tarif de base = tarif annuel pour les stagiaires de la Formation Professionnelle Continue pour lesquels les frais de formation sont pris en charge par l'employeur ou un organisme financeur

(2) Tarif après exonération partielle = tarif annuel pour les stagiaires de la Formation Professionnelle Continue pour lesquels les frais de formation font l'objet d'une exonération faute de prise en charge

(3) Tarif demandeur d'emploi = tarif annuel pour les demandeurs d'emploi

Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés (23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

➤ Demandes de modifications de DU-DIU

Intitulé du diplôme	Responsable(s)
DIU réanimation chirurgicale des cardiopathies congénitales	Professeur Alexandre OUATTARA
DIU interprétariat – médiation en situation transculturelle	Professeur Patrick MERCIE Docteur Claire MESTRE

Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés (23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

➤ Demande de suspension de DU

Intitulé du diplôme	Responsable(s)
DU sciences neuropsychologiques	Professeur Bertrand GLIZE

Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés (23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

➤ Demandes de suppression de DU-DIU

Intitulé du diplôme	Responsable(s)
DU Francophone de médecine gériatrique (E-DU)	Docteur Florent GUERVILLE Professeur Claire ROUBAUD (co-responsable)
DIU adolescents difficiles : psychopathologie des adolescents ; approches psychopathologique, éducative et judiciaire	Professeur Cédric GALERA Professeur Manuel BOUVARD

Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés (23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

6. Questions diverses

- Monsieur le Professeur OUATTARA informe le Conseil qu'une demi-garde a été récupérée aux soins intensifs du service de cardiologie ; faute de locaux, celle-ci ne peut pas être comptabilisée comme une garde complète. Il est demandé à ce que les étudiants de cette unité soient positionnés, en priorité, sur cette demi-garde au vu des horaires imposés (18h30-00h).

La demande de locaux va être remontée aux directeurs de sites pour, éventuellement, trouver une solution qui permettrait de transformer cette demi-garde en garde complète.

- Concernant la cérémonie de fin de grade, un lien va être transmis à l'ensemble des étudiants pour pouvoir récolter la participation des accompagnants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Prochaine réunion : lundi 4 mai 2026

Bordeaux, le 14 avril 2026

Pr Pierre MERVILLE

Doyen de la Faculté de Médecine